



CGB



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES PLANTEURS DE BETTERAVES

**Indexer prix de betterave sur MAT du
sucre**

Comment fait-on ?

2021TMC081 – Comm Eco CGB, 05/05/2021

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

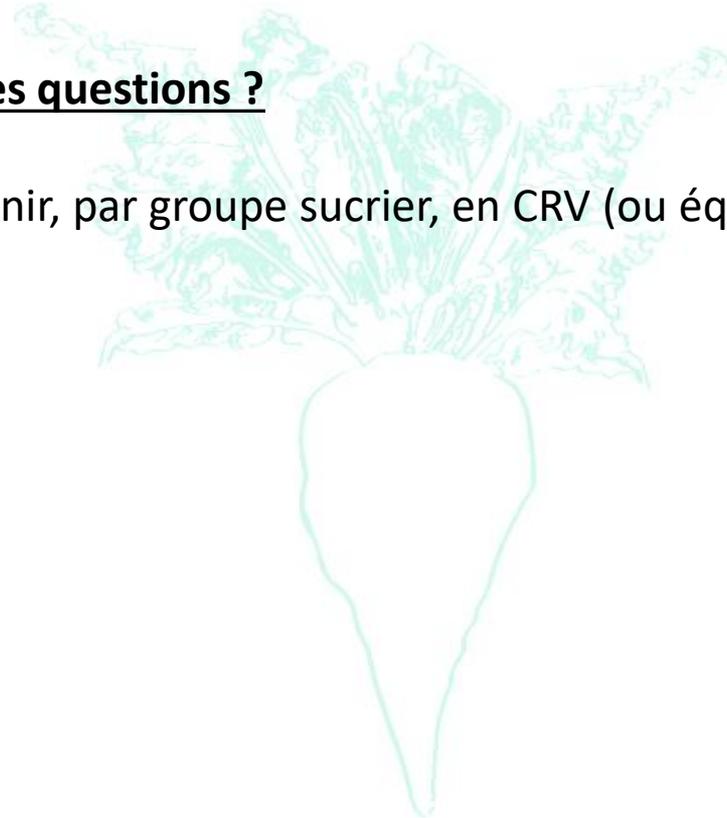
- L'indexation des prix de betterave sur les marchés à terme du sucre est un sujet porté par la CGB depuis la fin des quotas, mais sans proposition, à date, de la part des sucriers français
- Des contrats de ce type ont été proposés au Royaume-Uni à l'automne 2020, suscitant l'intérêt des planteurs
- Constat en France : les semis 2021 sont en baisse (- 6 %) alors que les marchés à terme sont porteurs...

Objectif de la réunion :

Comment, concrètement, un industriel peut-il proposer un schéma d'indexation de prix de betterave sur les marchés à terme du sucre ?

Dans quel cadre se poser ces questions ?

- Les modalités sont à définir, par groupe sucrier, en CRV (ou équivalent dans les coopératives)



Quel volume ?

- Préambule : cela n'intéressera pas tous les planteurs : viser par exemple ceux qui peuvent y voir l'occasion d'augmenter ponctuellement leurs surfaces (en fonction de leur CP) ?
- Plusieurs options possibles :
 - ✓ Un volume inclus dans les engagements
 - ❖ *exemple au RU et AUS*
 - ❖ *Avantage : ne modifie pas le volume global des engagements*
 - ❖ *Fixer une limite (ex : 10 % au RU) ?*
 - ✓ Un volume additionnel aux engagements
 - ❖ *Avantage : permet d'aller chercher un volume pour l'export en cas de marché porteur*
 - ❖ *Fixer une limite (ex : 10 % des engagements) ?*

Quel marché à terme du sucre, quel(les) échéances ?

- Ne pas exclure un panachage de termes (ex : AUS), mais, pour le sucre raffiné, risque de liquidité?

Australie (campagne de mai à décembre) :

- *1/6 échéance sucre brut de juillet*
- *2/6 échéance sucre brut d'octobre*
- *2/6 échéance sucre brut de mars*
- *1/6 échéance sucre brut de mai*

- Le plus simple, et le plus logique, pour des betteraves semées en N : marché du sucre blanc, échéance Décembre N (ex : RU)

Comment convertir un prix du sucre sur le MAT en prix de betterave

- Préambule : il ne s'agit pas forcément de convertir un prix de vente sortie usine, mais un prix de marché à terme ('assurantiel') à un prix de betterave
- Deux options :
 - ✓ Prendre en compte un coefficient de partage (ex : AUS)
 - ✓ Retirer une valeur fixe du prix du sucre, rémunérant le sucrier pour la transformation (ex : RU)

Option 'partage de la valeur' : exemple en Australie

$$\text{Prix de la canne} = [\text{Prix net du sucre}] \times \left[0,90 \times \frac{(\text{Sucre extractible}) - 4}{100} \right] + \text{constante}$$

Elle permet aux planteurs de bénéficier de tout gain de richesse...

... tout en permettant aux industriels de bénéficier de leurs gains relatif à l'extractibilité du sucre

Construite pour qu'à un CCS autour de 12, les 2/3 de la valeur du sucre rémunèrent le planteur

Ajustée éventuellement d'une constante, variable selon chaque industriel

Prix net : MAT (panaché) + prime de valorisation – coûts de marketing

Option 'retrait d'une valeur fixe' : exemple au Royaume-Uni

$$\text{Prix de betterave} = \frac{(\text{Prix du MAT échéance Décembre converti en } \pounds) - 152}{6,25} - (0,34)$$

Uniquement le MAT de décembre

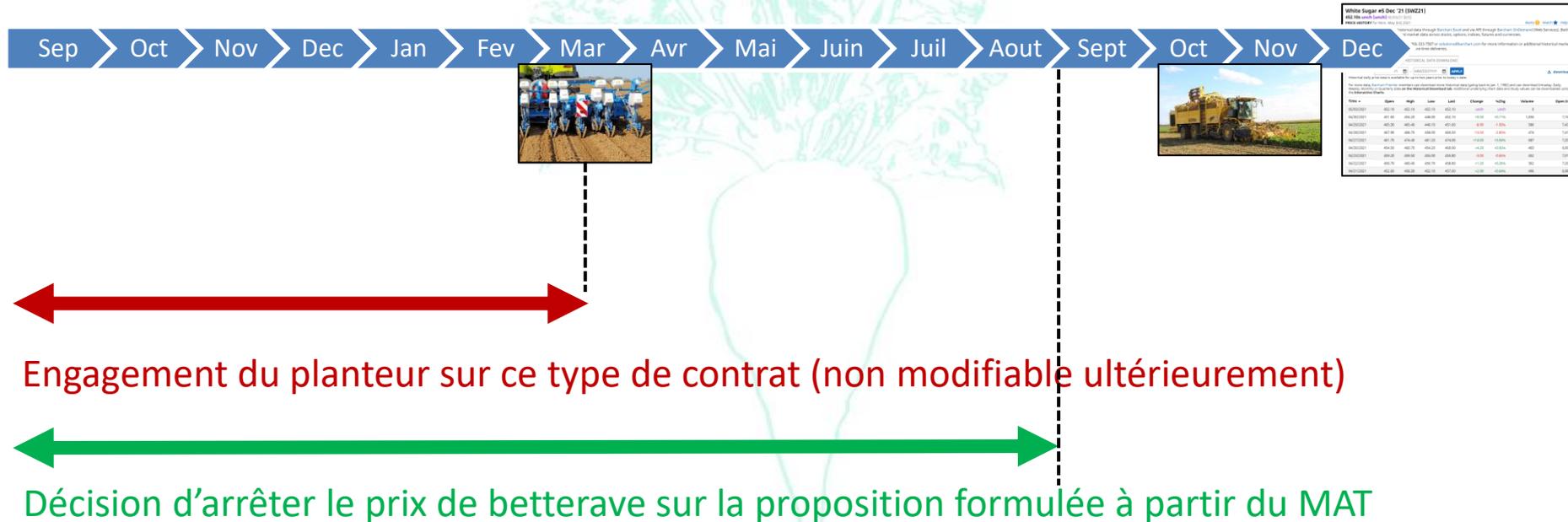
Retrait de 152 £ (170 €/t), valeur négociée basée sur le coûts de transformation de l'industriel

Conversion sur la base 16 % de sucre par betterave ($1/6,25=0,16$)

Retrait de frais de gestion (externalisé chez Czarnikow)

Quel calendrier respecter ?

- 2 calendriers à fixer : quand choisir le contrat, et jusqu'à quand fixer son prix. Ex : RU



Quel organisation pour gérer l'intermédiation ?

- Modèle intégré : le groupe sucrier propose quotidiennement un prix de betterave, et gère l'arbitrage sur le marché à terme de son sucre (indépendamment)
 - ✓ *Maintien d'un lien privilégié entre sucrier et agriculteur*
 - ✓ *Mais peut être long à mettre en place & nécessite un savoir faire*
- Modèle externalisé (RU): un courtier propose sur une Appli le prix de betterave calculé, à prendre ou à laisser. En parallèle, le même courtier propose ses services au sucrier pour gérer le prix de vente du volume correspondant de sucre de manière indépendante
 - ✓ *Souplesse, aucune des parties ne connaît la valeur retenue par l'autre*
 - ✓ *Nécessite rémunération (34 cts£ = 39 cts€/t)*

Option 'partage de la valeur' :

$$\text{Prix de betterave} = 0,1475 \times 44\% \times (\text{Prix du MAT}) - (\text{frais de gestion})$$

Historique FR : hors mélasse, donc 0,1475 et non 0,16

44 % (26,29 €/t bett. payés pour 404 €/t sucre vendu). On testera aussi 40 %

Hypothèse RU (39 cts€/t bett)

Option 'retrait montant fixe' :

$$\text{Prix de betterave} = 0,1475 \times [(\text{Prix du MAT}) - 180] - (\text{frais de gestion})$$

Historique FR : hors mélasse, donc 0,1475 et non 0,16

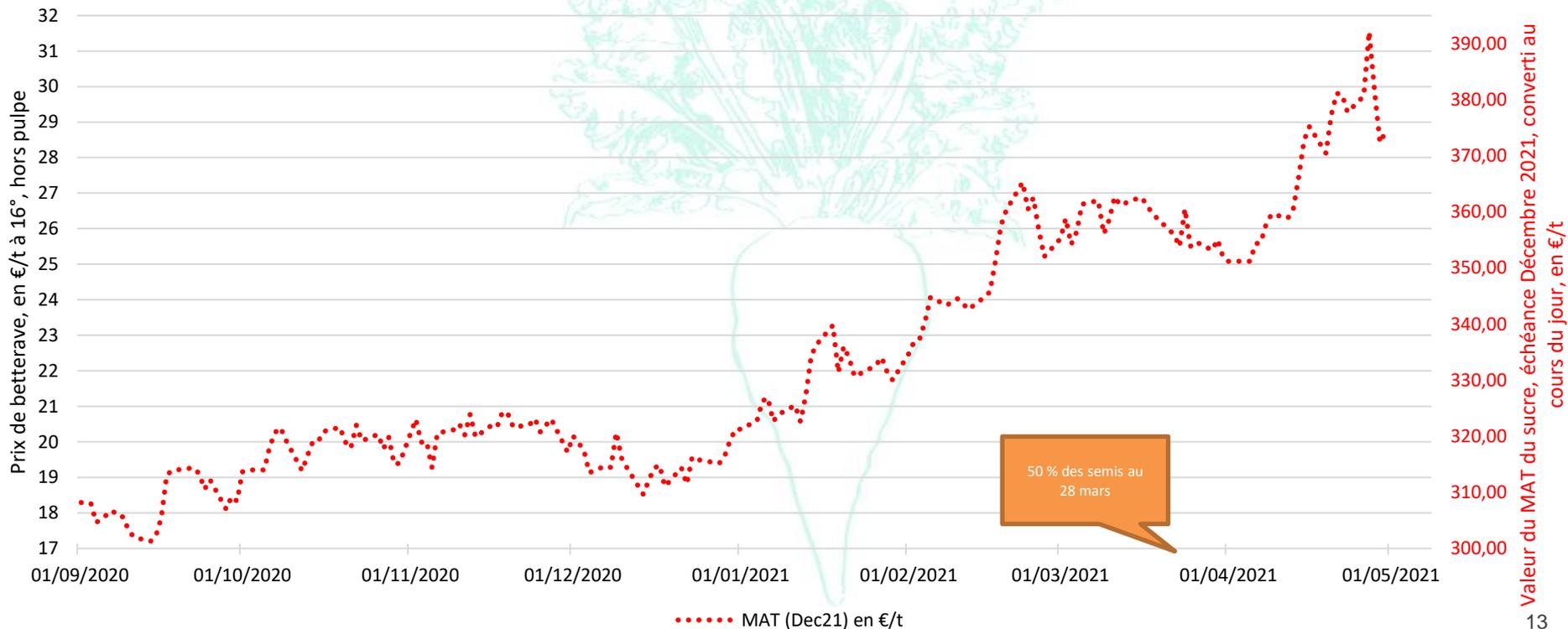
Hypothèse à 180 €/t (hors pulpe)

Hypothèse RU (39 cts€/t bett)

Prix de betterave (hors pulpe) arrêté par jour

Cas 1 : 44/56 - Cas 2 : 40/60 - Cas 3 : Retrait frais fixe de 180 €/t de sucre.

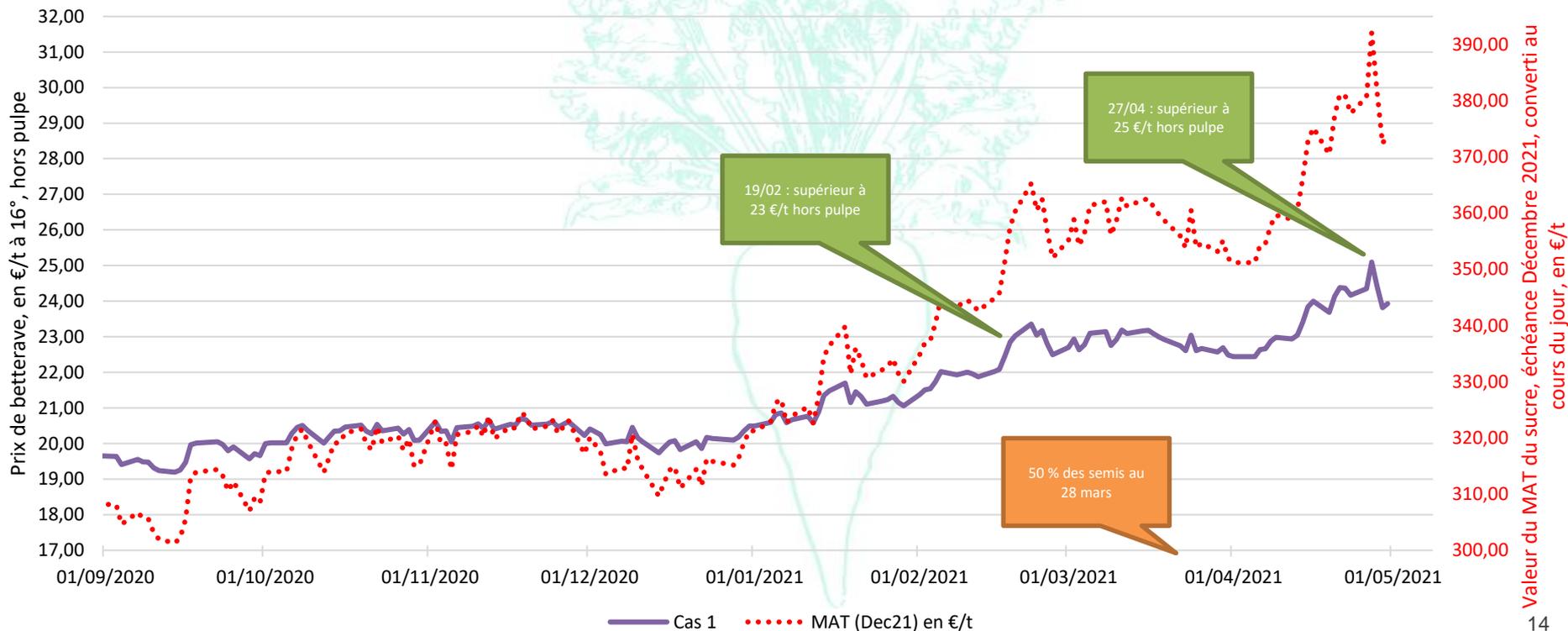
Dans tous les cas, frais de gestion de 0,39 €/t de betterave



Prix de betterave (hors pulpe) arrêté par jour

Cas 1 : 44/56 - Cas 2 : 40/60 - Cas 3 : Retrait frais fixe de 180 €/t de sucre.

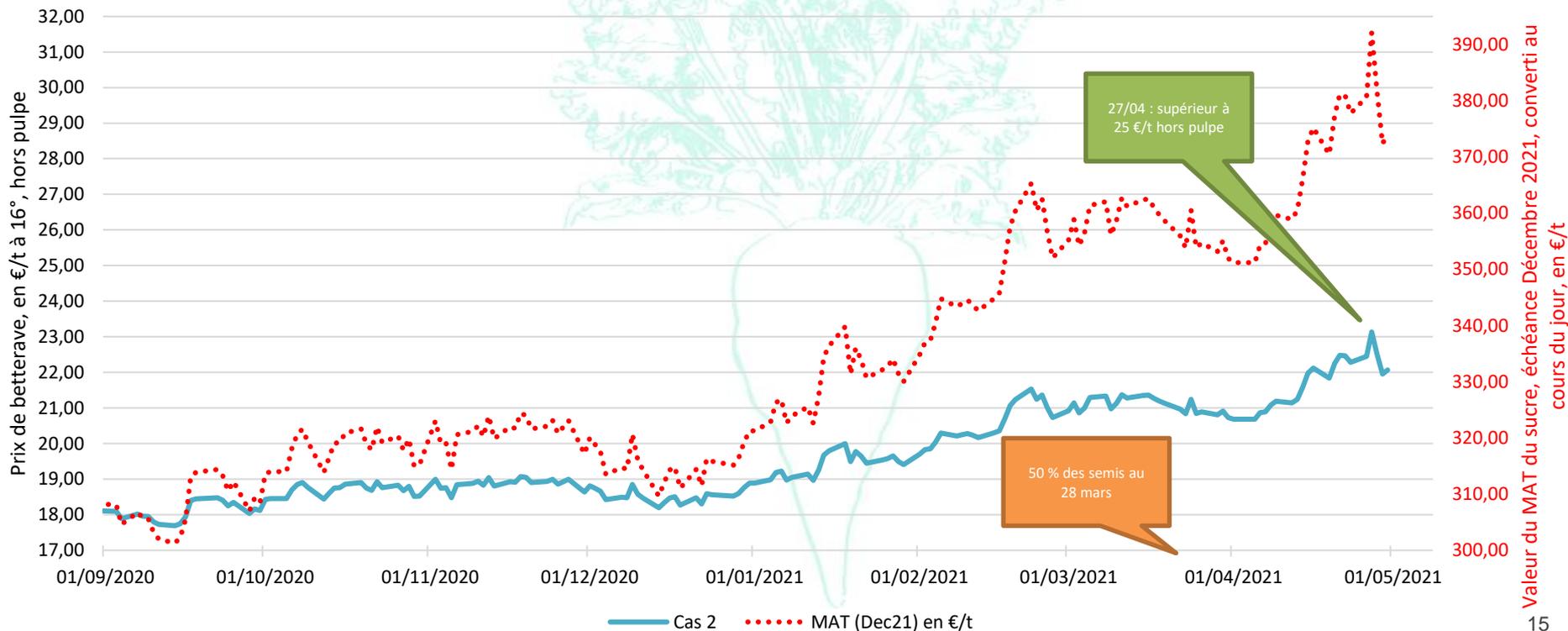
Dans tous les cas, frais de gestion de 0,39 €/t de betterave



Prix de betterave (hors pulpe) arrêté par jour

Cas 1 : 44/56 - Cas 2 : 40/60 - Cas 3 : Retrait frais fixe de 180 €/t de sucre.

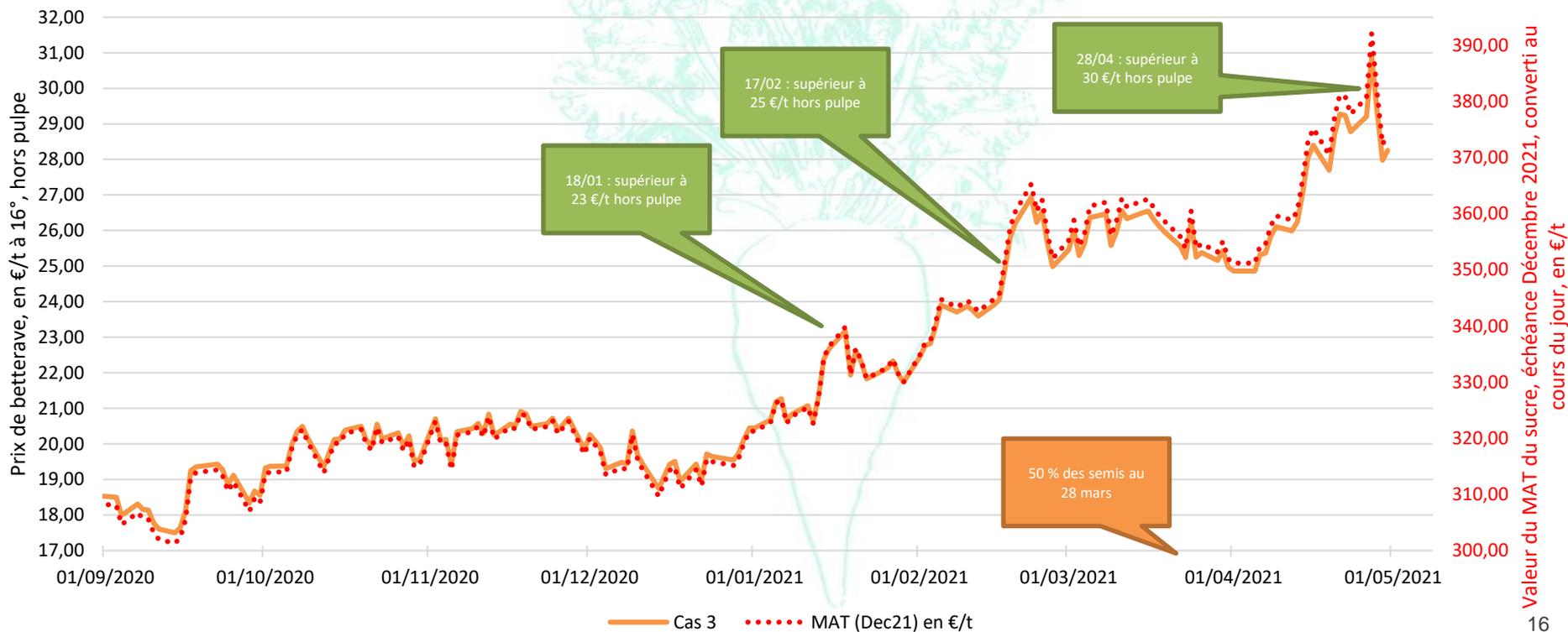
Dans tous les cas, frais de gestion de 0,39 €/t de betterave



Prix de betterave (hors pulpe) arrêté par jour

Cas 1 : 44/56 - Cas 2 : 40/60 - Cas 3 : Retrait frais fixe de 180 €/t de sucre.

Dans tous les cas, frais de gestion de 0,39 €/t de betterave



- Semis 2018, 2019 et 2020 : inopérant sur les échéances Dec 18, Dec 19 et Dec 20 : les surfaces auraient donc été limitées aux engagements des planteurs (voir encouragement de baisse si inclus dans les engagements ?) ;
- Semis 2021 : la betterave pouvait paraître rémunératrice pour certains planteurs, une augmentation de surface aurait pu être encouragée (vs. – 6 %)

Pour conclure : Situation britannique actuelle

Valeur d'1 £ en \$	\$1,39
Valeur d'1 £ en €	1,15 €

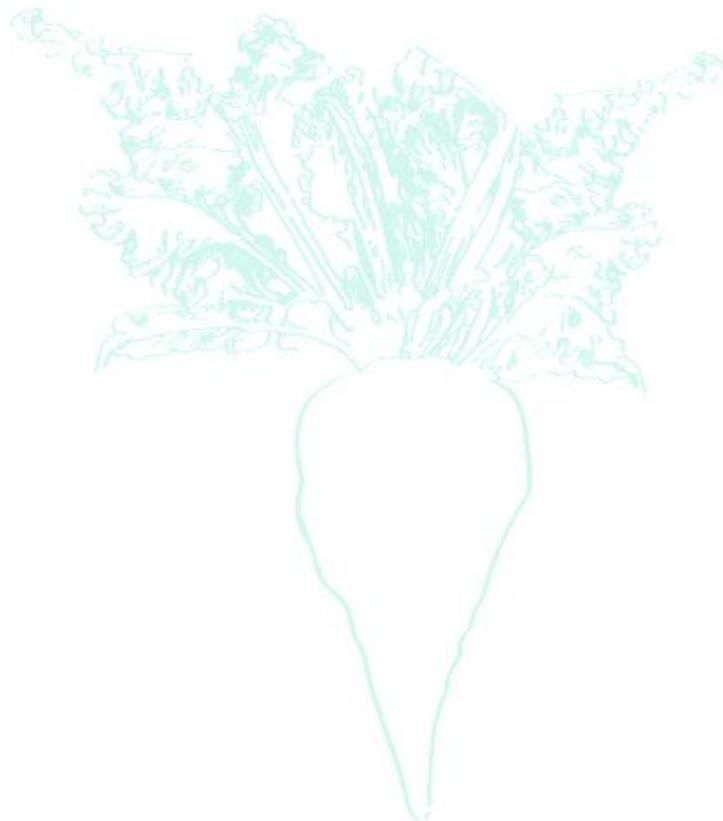
Contrat NFU :
à partir du MAT sur
échéance **Décembre**

Valeur sucre blanc MAT en \$/t	452,10
Conversion sucre blanc MAT en £/t	325,25
Prix de betterave à 16 en £/t	27,38
Prix de betterave à 16 en €/t	31,49

Pour la campagne N/N+1, à partir de la signature du contrat (été/automne N-1) et jusqu'au 1^{er} septembre N, le planteur se réfère au marché à terme du sucre blanc (#5) à échéance décembre N, sur une plate-forme Czarnikow.

De cette valeur du sucre en décembre N, converti en £, sera déduit une valeur de la betterave, par un calcul qui a été négocié entre la NFU et British Sugar : on y retranche 152 £/t (environ 170 €/t : une valeur négociée, mais basée sur des estimations probables de coûts de production de British Sugar¹), et on le converti en prix de betterave sur la base d'une tonne de betterave produit 160 kg de sucre (6,25 t de betterave par tonne de sucre). De ce montant est retiré des frais de gestion liés aux services de Czarnikow (34 cts£/t de betterave) :

$$\text{Prix de betterave} = \frac{(\text{Prix du MAT échéance Décembre converti en £}) - 152}{6,25} - (\text{frais de gestion})$$



4 ans après la fin des quotas, quelles évolutions de prix dans l'Union européenne: Note ARTB à lire !

Avril 2021



Evolution des prix du sucre dans l'Union européenne depuis la fin des quotas sucriers : quel bilan ?

La fin des quotas betteraviers en Europe était vue par certains de ses promoteurs, comme l'occasion d'adapter le volume de production à la demande. Or, le marché mondial, très volatil présente :

- des opportunités ponctuelles lors desquelles la filière française a toute sa place,
- et des menaces récurrentes pendant lesquelles la filière pourrait faire le choix de restreindre son offre pour limiter son exposition.

Sans outil de gestion des marchés (hors aide au stockage privé), et en dehors du rôle de tampon offert par le bioéthanol, c'est bien le facteur 'prix du sucre' qui peut être en mesure de jouer ce rôle régulateur. Mais quatre ans après la fin des quotas, on constate que les prix de livraison du sucre sur le territoire communautaire peinent à suivre les fondamentaux européens et, par ricochet, le prix de la betterave. Cette situation limite l'adaptation de l'offre à la demande, et c'est finalement des facteurs non choisis par la filière (sécheresse en 2018 et 2019, gauraises en 2020) qui ont, principalement, dicté le niveau de production communautaire.

Après 2 ans de marché communautaire déficitaire, la reprise des cours du sucre européen est restée modeste avec une répercussion directe sur des prix de betterave qui demeurent inférieurs aux coûts de production. Lors des semis 2021, a pu être constaté un découragement des betteraviers qui s'est traduit par une baisse des emblacements alors même que le marché mondial était en reprise.

1. Depuis 4 ans, le prix spot européen suit les fondamentaux européens

Avec la fin des quotas européens (c'est-à-dire la fin de l'assurance d'une offre déficitaire en sucre de consommation sur l'UE), la théorie veut que le prix de vente du sucre (mesuré ici en 'sortie usine française'), sur le territoire communautaire, suive le prix mondial du sucre raffiné (marché à terme), entre deux valeurs (graphique 1) :

- En cas d'offre excédentaire, pour viser la parité à l'exportation : les prix sur le marché européen chutent jusqu'à atteindre la valeur d'un sucre vendu sur le marché mondial. Dans ce cas, le prix de vente du sucre (sortie usine) ressort au prix du marché à terme (FOB).
- En cas d'offre déficitaire, pour viser la parité à l'importation : les prix sur le marché européen grimpent jusqu'à atteindre la valeur du prix du sucre importé. Dans ce cas, le prix de vente du sucre (sortie usine) ressort au prix du marché à terme (FOB) + 100 €/t



Graphique 1 : prix théorique sur l'Union européenne en situation de parité à l'importation et de parité à l'exportation (valeur sortie usine française).

Prix du sucre sur l'Union européenne depuis la fin des quotas
 Théorie (€/t, valeur sortie usine française) et prix livré (Observatoire UE, région 2, en €/t)

